

Saison Sportive 2026



Concours Complet



Crédit Photo : FFE/PSV

Direction Technique Nationale

Sommaire

Préambule	3
Projet sportif 2026	4
Coordonnées	5
Renseignements	6
 Le passeport FEI	
 L'enregistrement FEI	
 Certificat sanitaire	
 Les vaccinations	
 FEI Horse App	
 Equipement Equipe de France	
Accompagnement fédéral vers la performance	8
Les Groupes Cibles de l'action Fédérale	11
Primes FFE – Championnat du Monde	12
Primes FFE – Concours Internationaux	13
SENIORS	14
JEUNES SENIORS (21 à 25 ans)	16
JEUNES CAVALIERS	17
JUNIORS	18
PONEYS	19
Liste des Sportifs de Haut Niveau 2026	20
Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau et Espoir pour 2027	22

Préambule

La « Saison Sportive » est le document de référence qui définit le dispositif d'accompagnement des sportifs de Haut Niveau.

La « Saison Sportive » s'inscrit dans le projet sportif de la Fédération Française d'Equitation. Elle traduit sa volonté de participer à la formation des élites au travers de parcours balisés de compétitions internationales et de stages en vue de l'échéance de l'année.

Ses actions se traduisent par de l'encadrement, des sélections, des primes destinées aux sportifs et aux propriétaires des chevaux performants, ainsi que des aides financières attribuées aux sportifs en fonction de critères techniques.

La FFE valorise la réussite de ses sportifs dans les circuits qu'elle met en place en s'appuyant sur les concours nationaux et internationaux français.

La « Saison Sportive » définit également les conditions d'accès au statut des Sportifs de Haut Niveau, Espoir et Collectif Nationaux.

Tout sportif ou sportive sélectionné(e) en vue de participer aux compétitions internationales en France et à l'étranger s'engage à respecter et à promouvoir la Charte du Sport de Haut Niveau annexée.

Pour tout ce qui ne figure pas au présent document, il est fait application des règlements FFE en vigueur, et notamment, pour l'international, du chapitre VIII des Dispositions Générales des Compétitions.

Projet sportif 2026

Bilan

La médaille de Bronze obtenue par l'équipe de France seniors lors des championnats d'Europe de Blenheim valide le travail entamé par le nouveau staff de concours complet, avec notamment de nouveaux couples et des cavaliers dont c'était le premier championnat international. Les jeunes ont quant à eux remporté les médailles d'or par équipe dans les 3 catégories d'âge. Une performance exceptionnelle qui valide la bonne santé de l'ensemble de la filière haut niveau de concours complet : organisateurs, officiels, enseignants, élevage, ...

Tous ces résultats sont le fruit d'un investissement fort de la FFE, d'un accompagnement sans faille de l'ensemble des staffs fédéraux, et d'un engagement total des cavaliers et propriétaires dans le projet sportif qui leur était proposé.

Objectifs

L'objectif à moyen terme est de continuer à construire un collectif qui devra monter en puissance jusqu'aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028. Après le Championnat d'Europe de Blenheim, il s'agit de viser une qualification lors des Championnats du monde d'Aachen (GER) pour les Jeux Olympiques en terminant dans les 7 premières places par équipe. L'objectif sportif est également d'y obtenir une médaille par équipe pour conforter le rang de la France et faire le plein de confiance. La nouvelle équipe d'encadrement fédéral continuera de renforcer la communication, l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe au cœur du fonctionnement de l'équipe de France. La FFE maintient ses efforts sur la formation des Jeunes pour créer un vivier de futurs champions, susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats Poneys, Junior et Jeunes Cavaliers. Pour la première fois un championnat du Monde FEI des cavaliers de 25 ans et moins sera proposé sur le niveau CCI4S à Millstreet (IRL). L'accent sera également mis sur la formation des entraîneurs privés à travers le plan coach 2032. Un parcours de formation structuré préparant au rôle d'entraîneur haute performance.

La formalisation de ces objectifs s'inscrit dans une politique de transparence et d'optimisation de la communication avec tous les acteurs du haut niveau : sportifs, entraîneurs, propriétaires et entourage.

Critères et modalités de sélection FFE

La sélection pour l'échéance sportive majeure de l'année se fonde sur les critères et modalités suivantes.

- L'adhésion aux programmes de stages et de compétition définis en concertation avec la FFE
- Les résultats sportifs et leur évolution au cours de la saison, appréciés au regard du niveau de compétition et de concurrence dans lesquels ils ont été réalisés.
- L'état de forme et de santé du couple avéré au cours de la saison et/ou prévisible au moment de l'échéance majeure.
- L'engagement du sportif et de son entourage et sa capacité à participer à la cohésion et à la dynamique de l'équipe de France

Ces critères sont interdépendants et non pondérés entre eux. Leur combinaison en vue de la sélection relève de l'expertise et des prérogatives de la FFE.

Un comité de sélection composé de la Directrice Technique Nationale ou de son représentant, du Président de la FFE ou de son représentant, du staff de la discipline et d'experts peut être constitué afin de garantir une décision objective, argumentée et légitime, tout en prévenant tout risque de conflit d'intérêts.

Toute situation susceptible de constituer un conflit d'intérêt lors de la sélection d'un couple, doit être communiquée à la Fédération et à la Direction Technique Nationale, afin que des mesures spécifiques soient prises pour garantir l'intégrité du processus de sélection.

Les sélections pour l'échéance de l'année sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date de la clôture des engagements.

Excellente saison à tous !

Coordonnées

Fédération Française d'Equitation

Service FFE Compétition
 Parc Equestre
 La Colonie
 41 600 LAMOTTE BEUVRON

Directrice Technique Nationale

Sophie DUBOURG

Conseiller Technique National

Martin DENISOT

Sélectionneur national et chef d'équipe Séniors

Jean-Luc FORCE

Intervenants dressage

Philippe LIMOUSIN et Amélie BILLARD

Adjoint au chef d'équipe et Intervenant cross

Cédric LYARD

Intervenant CSO Seniors et Jeunes

Pascal HENRY

Vétérinaire Séniors

Xavier GOUPIL

Sélectionneur national et chef d'équipe des Jeunes Cavaliers et des Juniors

Gwendolen FER

Intervenant dressage Jeunes

Clémence CATHALA

Vétérinaire Jeunes

Mathieu BEZ

Sélectionneur national et chef d'équipe Poneys

Gilles VIRICEL

Adjoint au chef d'équipe Poneys

Romain RICHOMME

Vétérinaire Poneys

Lise FRESNEL

FFE Compétition - Secrétariat du Concours Complet

☎ Tél. : 02.54.94.46.57

✉ E-mail : cce.inter@ffe.com / adeline.allain@ffe.com

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h-13h & 14h-18h

Renseignements

Le passeport FEI

Tout cheval ou poney engagé sur un concours international doit être détenteur d'un passeport FEI valide, sauf si le concours a lieu dans le pays de résidence du cheval pour les « [low levels](#) ». Un passeport se renouvelle tous les 4 ans.

La demande s'effectue en ligne, depuis l'Espace Perso [FFE Compet](#), retrouvez la procédure en [cliquant ici](#).

Secrétariat Passeport FEI

 Tél. : **02.54.94.46.01**

 E-mail : francesca.ledru@ffe.com

L'enregistrement FEI

Pour tout engagement en compétition internationale l'enregistrement des cavaliers et des chevaux/poneys auprès de la FEI est obligatoire. Cet enregistrement doit être renouvelé chaque année et s'effectue avec le compte engageur sur [ffecompet](#). Pour tout premier enregistrement FEI d'un cheval, les documents d'identifications sont à transmettre à la FEI par l'application [FEI HORSE APP](#). Retrouvez la procédure [en cliquant ici](#).

Certificat sanitaire

Pour tout transport de chevaux à l'étranger, vous devez faire établir un certificat sanitaire par un vétérinaire agréé et faire valider ce document par votre **Direction Départementale de la Protection des Populations** (DDPP) afin d'obtenir un Certificat Sanitaire Intracommunautaire.

Les demandes de certificats sanitaires pour le transport de chevaux dans l'Union Européenne doivent être effectuées via le nouvel outil TRACES-NT.

Pour cela, vous devez créer un compte opérateur à partir de la page suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/login>

Ce compte doit être validé par votre DD(ETS)PP, veillez à bien anticiper cette démarche.

Assurez-vous des conditions sanitaires requises spécifiques du pays de destination ou de transit auprès de votre DD(ETS)PP.

Les vaccinations

Pour participer à une compétition internationale, les poneys et chevaux doivent être en règle avec la réglementation FEI : <https://inside.fei.org/fei/your-role/veterinarians/biosecurity-movements/vaccinations>

FEI Horse App

Lors de toute participation à une compétition internationale, les athlètes ont l'obligation d'utiliser la FEI Horse App conformément à la réglementation de la FEI. Cette application mobile doit être utilisée pour :

- Remplir le formulaire d'auto-certification de l'état de santé du cheval (avant d'arriver sur le lieu de la compétition),
- Renseigner quotidiennement la température du cheval (avant et pendant la compétition),
- Enregistrer l'historique des vaccinations contre la grippe équine – **obligatoire à partir du 1er janvier 2026**.

Il appartient à chaque athlète de s'assurer que les données sont correctement renseignées dans les délais impartis, faute de quoi des sanctions peuvent être appliquées par la FEI.

Retrouvez plus d'informations [en cliquant ici](#).

 **Equipement Equipe de France**

Une dotation est attribuée aux sportifs sélectionnés en Équipe de France. Ces équipements doivent être portés conformément à la Charte du Sport de Haut Niveau.

Cette dotation est valable pour une durée de quatre ans. Les tenues ne font pas l'objet d'un renouvellement complet chaque année : seuls certains éléments peuvent être remplacés tous les deux ans.

Ainsi, lors de chaque sélection, l'athlète doit prévoir l'équipement dont il dispose déjà et conserver sa dotation en vue de prochaines sélections.

À titre informatif, et pour l'entourage des athlètes qui le souhaitent, la collection France est disponible sur le site d'Harcour : <https://harcour.fr/fr/66-collection-france>

Accompagnement fédéral vers la performance

Les différentes aides présentées dans cette saison sportive matérialisent l'engagement de la FFE à vos côtés et sont mises en cohérence avec les objectifs de l'année. Nous souhaitons que cette démarche vous aide pour optimiser vos performances et pour continuer à progresser en 2026.

La dynamique collective, « l'esprit bleu »

La charte du Sport de Haut Niveau, l'équipement équipe de France, les stages, le Club des Propriétaires.

Bourse à la formation et à l'entraînement

La Fédération Française d'Equitation met à disposition un entraîneur national et des adjoints du meilleur niveau international ainsi que des experts pour tous les facteurs de la performance.

La Fédération organise des circuits de compétition supports de formation : Grand National, Tournée des As, Coupe des Nations.

La Fédération peut prendre en charge le financement d'entraîneurs privés. Cette bourse est réservée aux sportifs des groupes cibles et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale. Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées dans le présent document.

Le soutien médiatique

La Fédération met en avant les groupes cibles, les sélections aux différentes échéances de l'année et les sportifs de Haut Niveau. Elle propose également des actions de media training et fournit des éléments de langage adaptés.

L'accompagnement du suivi vétérinaire et de maréchalerie

Des vétérinaires fédéraux et des maréchaux-ferrants accompagnent les équipes de France au sein du staff fédéral. Ils interviennent tout au long de l'année, lors des stages et des compétitions, en assurant le suivi longitudinal des chevaux, en étroite collaboration avec les vétérinaires traitants, les maréchaux privés et les propriétaires. Ils ont un rôle de conseil et de prévention auprès des cavaliers et du staff, afin de garantir une sélection sportive respectueuse de l'intégrité physique et mentale des chevaux.

À cette fin, les sportifs et les propriétaires s'engagent à communiquer à l'encadrement fédéral l'ensemble des informations relatives au suivi de santé des chevaux. Les propriétaires autorisent le vétérinaire fédéral à examiner l'équidé et, le cas échéant, à apporter tous les soins nécessaires, en lien avec le vétérinaire traitant.

Le soutien logistique et financier

Aides Fédérales aux sportifs

Les Aides fédérales sont des aides financières de la Fédération Française d'Equitation.

Ces aides fédérales sont versées aux sportifs sélectionnés dans les concours et convoqués aux stages catégorisés dans les pages suivantes.

Ces aides fédérales sont versées directement sur le compte engageur du sportif, après retour :

- De leur dossier complet Sportif de Haut Niveau, pour les cavaliers concernés
- De la fiche de renseignements et des documents justificatifs demandés par le secrétariat.

Barème :

Kilomètres calculés selon www.viamichelin.fr – itinéraire conseillé

Déplacements en Europe :

- Route : Sans justificatif, depuis le domicile, jusqu'au lieu de stage ou de compétition **0.40€/km** par cheval avec un maximum de **2 chevaux** par cavalier
- Avion, bateau et train : Prise en charge exceptionnelle sur décision de la DTN et sur présentation de pièces justificatives originale dans un délai d'un mois. Remboursés dans la limite d'un montant de 500€ par concours.

Hébergement et restauration, en l'absence de prise en charge par le Comité d'Organisation ou par la FFE directement auprès du C.O., les aides fédérales sont attribuées de la manière suivante :

A l'Étranger :

Hébergement : **90 €** par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois
 Restauration : **40 €** par journée de compétition/stage

En France :

Hébergement : **60 €** par journée de compétition/stage sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois
 Restauration : **32 €** par journée de compétition/stage

Bourse à l'entraînement

La Fédération Française d'Equitation peut prendre en charge le financement d'entraîneurs privés. Cette bourse est réservée aux cavaliers des groupes et sur demande écrite. Les entraîneurs privés devront être préalablement validés par la Direction Technique Nationale. Les conditions et modalités de versement de cette aide sont précisées dans le présent document.

Primes fédérales aux cavaliers

Ces primes sont versées par la Fédération Française d'Equitation aux cavaliers médaillés aux Championnats du Monde Seniors.

Primes fédérales aux Propriétaires

Le versement des primes intervient sous réserve du respect des conditions suivantes :

- au cours de l'année 2026, le cheval concerné ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction pour dopage, sur le circuit FFE ou FEI.
- au cours de l'année 2026, le propriétaire ne doit pas avoir fait l'objet d'une sanction disciplinaire de la part de la FFE ou de la FEI. En cas de copropriété d'un cheval, seul le copropriétaire ayant été sanctionné perd le bénéfice des primes, les autres copropriétaires pourront bénéficier de leur part de prime respective.
- le propriétaire du cheval au moment de la performance entraînant la prime, doit toujours être le même au moment du versement de celle-ci.

Le versement des primes est réservé :

- Aux propriétaires des chevaux des cavaliers de 25 ans et moins,
- Aux propriétaires des chevaux du Groupe 1.

Le versement des primes acquises en 2026 interviendra au plus tard le 31 mars 2027, au prorata de la propriété renseignée au SIRE sur le compte engageur du propriétaire.

Les primes fédérales aux propriétaires sont divisées par deux pour les chevaux appartenant à l'état.

Accompagnement fédéral vers la performance

Aides personnalisées (sous réserve de confirmation du Ministère des Sports et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport)

Les Aides Personnalisées sont des aides financières directes de l'Etat exclusivement réservées aux Sportifs inscrits sur les listes de Haut Niveau (SHN) des collectifs Elites, Seniors ou Relève dont le cumul des ressources est inférieur à 40 000€ bruts sur l'année. Elles sont attribuées sur décision du Directeur Technique National (DTN), et versées par l'Agence Nationale du Sport (ANS) directement sur le compte bancaire du sportif de haut niveau. Ces aides correspondent à un manque à gagner sportif et ne sont pas cumulables sur un même événement.

Les aides personnalisées sont divisées par 2 pour les sportifs affectés dans des établissements équestres avec le statut de fonctionnaire, contractuel de l'Etat, civil ou militaire.

Les aides personnalisées sont soumises à des **charges sociales**, qui diminuent le montant net versé, dès lors que le montant qui vous est attribué pour une année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est égal ou supérieur à **12 015€** selon le barème 2026.

Toute sélection ne donne pas obligatoirement droit au versement d'aides ou de primes. Celles-ci restent soumises à validation de la Direction Technique Nationale.

Pour les SHN, les aides fédérales et les aides personnalisées pourront être suspendues ou annulées dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.

Les Groupes Cibles de l'action Fédérale

Les Groupes 1 et 2 rassemblent dans chaque discipline Olympique et Paralympique les couples en fonction de leurs performances sportives, dans le respect de la charte du sport de haut niveau de la FFE.

Le Groupe 1 est la référence pour les sélections des rendez-vous majeurs notamment les championnats internationaux.

Le Groupe 2 permet un suivi personnalisé des meilleurs couples en devenir et le développement de la relève.

Les performances sont prises en compte sur l'année en cours et l'année précédente (2025-2026), avec le même cheval.

GROUPE 1	GROUPE 2
<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} quart en CCI 5* L - Finissants avec un cross Maxi CCI5*L - Finissants Jeux Olympiques - Finissants Championnats du monde - Finissants Championnats d'Europe - CCI 4* L avec les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dressage +68% / max 8 pts sur le cross / max 8 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles • Dressage +66% / max 4 pts sur le cross / max 4 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles • Dressage +64% / max 0 pt sur le cross / max 0 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles 	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{er} quart en CCI 4* L - 1er quart en CCI 4* S avec les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Dressage +68% / max 4 pts sur le cross / max 4 pts aux obstacles sur le saut d'obstacles - 3 premiers d'un CCI4*S - 3 premiers du championnat de France Pro élite <ul style="list-style-type: none"> - 3 premiers du Mondial du Lion 7 ans, l'année en cours et des deux années précédentes - 3 premiers du Mondial du Lion 6 ans, l'année en cours et des deux années précédentes - 3 premiers d'une Coupe des Nations 4*, épreuve en équipe - Champions de France des 7 ans de l'année en cours et des deux années précédentes

La FFE accorde aux couples des aides et primes en fonction de leur groupe et de leurs performances.

Le maintien dans le groupe est fonction du suivi sportif et des résultats. Les couples sortent également des groupes en cas de manquement aux engagements du cavalier et / ou du propriétaire, de changement de cavalier ou de vente du cheval.

Primes FFE-Championnats du Monde

Aachen (GER) du 10 au 16 juillet 2026

CAVALIERS

 Primes FFE

Médaille d'Or		Médaille d'Argent		Médaille de Bronze	
Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe	Individuel	Par équipe
40 000€	20 000€ par cavalier	20 000€	10 000€ par cavalier	10 000€	5 000€ par cavalier

PROPRIÉTAIRES

 Primes FFE

Compétitions	Résultats	Montant
Championnat du monde Epreuve Individuelle	1er	8 000€
	2ème	6 000€
	3ème	4 000€
	4ème à 8ème	2 000€
	Classé dans le 1er quart, à partir de la 9ème place	1 000€
Championnat du monde Epreuve par équipe (montant par cheval)	1er	6 000€
	2ème	4 000€
	3ème	2 000€
	4ème à 6ème	1 000€

Primes FFE – Concours Internationaux



Primes FFE aux propriétaires

Compétitions	Résultat Individuel	Montant
CC15*-L	1 ^{er}	6 000€
	2 ^{ème}	4 000€
	3 ^{ème}	3 000€
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	2 000€
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	1 000€
CC14*-L Avec au moins 32 partants ou 30 points ou moins de pénalités au classement final	1 ^{er}	5 000€
	2 ^{ème}	3 000€
	3 ^{ème}	2 000€
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	1 000€
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	500€
CCIO4*-S (Chevaux sélectionnés pour Equipe)	1 ^{er}	4 000€
	2 ^{ème}	3 000€
	3 ^{ème}	2 000 €
	4 ^{ème} à 8 ^{ème}	1 000 €
	Classé dans le 1 ^{er} quart à partir de la 9 ^{ème} place	500 €

Pour toutes les compétitions listées ci-dessus, une prime est versée aux propriétaires dont le cheval obtient une note de 72% et plus lors de l'épreuve de dressage et à condition qu'il termine la compétition :

- 600€ pour une note à partir de 72% et inférieure à 74%
- 800€ pour une note à partir de 74% et inférieure à 76%
- 1000€ pour une note de 76% et supérieure.

Le versement des primes est réservé :

- Aux propriétaires des chevaux des cavaliers de 25 ans et moins,
- Aux propriétaires des chevaux du Groupe 1 ou entrant dans le groupe 1 grâce à la performance.

Seniors

Prises en charge FFE

<p>Bourse à l'entraînement CSO, Dressage, Préparation Mentale et Physique Après validation de la DTN</p>	<p>Pour une prise en charge effective, toute demande devra être écrite et validée par la DTN avant l'entraînement par le biais de ce formulaire : lien. Toute demande postérieure ne sera pas prise en charge.</p> <p>La FFE rembourse, sur présentation d'une facture acquittée, l'entraînement du cheval et/ou du cavalier appartenant aux groupes, dans la limite de 3000€/an pour les cavaliers du groupe 1 et 1000€/an pour les cavaliers du groupe 2. Les deux sommes ne sont pas cumulables lorsqu'un cavalier est listé plusieurs fois ou dans les deux groupes.</p> <p>La validation est accordée pour une période de 3 mois. Toute reconduction sera soumise à un bilan évaluant le résultat de l'action écoulée. Une nouvelle demande devra être envoyée avant la nouvelle période d'entraînement.</p> <p>Les justificatifs doivent être envoyés au plus tard le 31/12/2026.</p>
<p>Stage de Haut Niveau Sur convocation de la DTN</p>	<p>Cheval : Frais de box (première litière) : 3 chevaux maximum</p> <p>Cavalier : Forfait aides personnalisées de 200 €/jour de stage 1 Transport : 0,40 €/km Domicile – lieu de stage pour les cavaliers du Groupe 1 Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>Stage de préparation au Championnat du Monde</p>	<p>Cheval : Frais de box (première litière) : 3 chevaux maximum Transport au barème fédéral</p> <p>Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème fédéral Forfait aides personnalisées de 2 000€ Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>Championnat du Monde Aachen 10 au 16 juillet 2026</p>	<p>Cheval : Frais de box + engagement + transport au barème des aides fédérales</p> <p>Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 4 000€ /cavalier</p>

Couples du Groupe 1 et 2		Autres
CCI5*-L CCI4*-L A l'étranger Sur demande DTN*	Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	Classés dans le 1^{er} quart Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales
CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger Sur demande DTN*	Couples sélectionnés dans l'équipe	
CCI4*-S A l'étranger Sur demande DTN*	Couples du Groupe 1 et 2	
	Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Engagement Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de compétition	

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif fourni dans un délai d'un mois.



Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des collectifs Elite, Seniors ou Relève sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport.

* Pour être pris en charge, le cavalier doit s'assurer en amont de l'épreuve d'avoir bien reçu une demande écrite de la FFE de participer à cette compétition.

Jeunes Seniors (21 à 25 ans)

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium au championnat du monde

<p>Stage de Haut Niveau Sur convocation DTN</p>	<p>Cheval : Frais de box (première litière) : 2 chevaux maximum Cavalier : Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de stage</p>
<p>Stage de préparation aux Championnats du Monde U25</p>	<p>Cheval : Frais de box (première litière) Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Prise en charge intervenants et installations</p>
<p>CCI5*-L CCI4*-L A l'étranger Sur demande DTN*</p>	<p>Classé dans le 1^{er} quart Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales</p>
<p>CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger Sur demande DTN*</p>	<p>Chevaux de l'Equipe Cheval : Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Engagement Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales</p>
<p>Championnats du Monde Jeunes Séniors Millstreet (IRL) 21 au 26 Juillet 2026</p>	<p>Cheval : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales dans la limite de 800 € Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales</p>

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.



Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers



Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des collectifs Elite, Seniors ou Relève sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

* Pour être pris en charge, le cavalier doit s'assurer en amont de l'épreuve d'avoir bien reçu une demande écrite de la FFE de participer à cette compétition.

Jeunes Cavaliers

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Jeunes Cavaliers	Cheval : Frais de box (première litière) : 2 chevaux maximum Cavalier Prise en charge intervenants et installations Forfait aides personnalisées de 150 €/jour de stage
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Jeunes Cavaliers	Cheval : Frais de box (première litière) Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Prise en charge intervenants et installations

CC15*-L CC14*-L CCIO4*-S CCIO4*-L Circuit FEI Nation Cup A l'étranger Sur demande DTN*	Classés dans le 1^{er} quart Cheval : Transport au barème fédéral Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales
Championnats d'Europe Jeunes Cavaliers Segersjö (SWE) 26 au 30 août 2026	Cheval : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales dans la limite de 1 000 € Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.



Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Aides d'Etat réservées aux Sportifs de Haut Niveau des collectifs Elite, Seniors ou Relève sous réserve et dans la limite du montant attribué par l'Agence Nationale du Sport

* Pour être pris en charge, le cavalier doit s'assurer en amont de l'épreuve d'avoir bien reçu une demande écrite de la FFE de participer à cette compétition.

Juniors

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Junior	Cheval : Frais de box (première litière) : 2 chevaux maximum Cavalier : Prise en charge intervenants et installations
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Junior	Cheval : Frais de box (première litière) Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Prise en charge intervenants et installations

Championnats d'Europe Juniors Segersjö (SWE) 26 au 30 août 2026	Cheval : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales dans la limite de 1 000 € Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales
--	--

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.

Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers

Poneys

Prises en charge FFE

Assurer la relève Equipe de France et l'amélioration du niveau international par des performances significatives et un podium aux championnats d'Europe

Stage de Haut Niveau Poney	Poney : Frais de box (première litière) : 1 poney maximum Cavalier : Prise en charge intervenants et installations
Stage de préparation aux Championnats d'Europe Poney	Poney : Frais de box (première litière) Cavalier : Hébergement ⁽¹⁾ + restauration au barème des aides fédérales Prise en charge intervenants et installations
Championnats d'Europe Poneys Le Mans 29 juillet au 02 août 2026	Poney : Frais de box (première litière) + engagement Transport au barème des aides fédérales Cavalier : Hébergement au barème des aides fédérales dans la structure réservée par la FFE Restauration au barème des aides fédérales

(1) Hébergement pris en charge sur présentation de justificatif dans un délai d'un mois.

 *Aides fédérales pouvant être versées aux cavaliers*

Liste des Sportifs de Haut Niveau 2026

ELITE/ 3 sportifs

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

LAGHOUAG Karim Florent
LANDOIS Stéphane
TOUZAINT Nicolas

SENIOR / 5 sportifs

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

CAVAILLON Sébastien
CHATEAU Luc

CHOPLAIN Amaury
GOURY Alexis

NICOLAS Astier

RELÈVE / 18 sportifs

Pôle France Équitation Concours Complet SAUMUR E.N.E.

BARRET Paul	GANNEVAL Florian	MAKSUD Gaspard
BOURGUET Alizée	GOUTAILLER Maxime	MASSIE Benjamin
CARLILE Thomas	GUALTIERI Lisa	NICAUD Vérane
CARRERE Tess	LE COZ Gireg	POISSON Salomé
COGNIET Mathis	LEJEUNE Camille	QUITTET ESLAN Valentin
FAUCHEUR Quentin	LEVECQUE Victor	WEILER Rachel

Liste des Sportifs Espoirs 2026

ESPOIRS / 11 sportifs

BONNILLA Maya	HETEAU Joséphine	TEILLARD Aline
BRUNEL Jeanne	JOHNSON Isla	TONON Clement
CRAVEDI Lou	MURIEL Allister	VILLETON Tiphanie
GUADAGNINO Mariaux	RINALDI Ella	

Collectif National 2026

COLLECTIF NATIONAL/44 sportifs

ACHARD Louane	DE JOUX Adelaide	NAULIN Lou
AUNAC Emilie	DE VERICOURT Jonas	PAYEN Juliette
AUTIN Chiara	DOIREAU Eleonore	PELLE Noa
AZZOPARDI Apolline	DUCASTAING Lilou	PIALET Juliette
BORDAS Charlotte	FILLATRE Valentin	PLANES Cloé
BOSC Noémie	FOURREAU Faustin	RINALDI Maé
Bourguet Jade	GIORGI Ninon	ROUVEYRAN Margaux
BRAASTAD Camille	GONZALEZ Elyna	SAIAGH Mina
BREARD Mathilde	GUIGUI Raphael	SCHWARTZ DOSSE Loeva
BRUN Lucas	HARDY Laurick	SHALIT Louis
BURTIN Zelie	HARRIBEY Aelis	SIMONET Julie
CAZENEUVE Clara	LEMAITRE Emma	TONCOURT Iris
COGNIET Alyson	MASSIE Melis	WAGNON Maiwenn
COURREGE LONGUE Ann	MESNARD Alice	YVARS Ilonie
CROUAIL Margaux	MURAT Arthur	

Conditions d'accès au statut de Sportif de Haut Niveau, Espoir et au Collectif National pour 2027

		ELITE	SENIOR	RELEVE
Jeux Olympiques individuel		1 à 8	9 à 16	
Jeux Olympiques équipe	<i>3 cavaliers</i>	1 à 4	5 à 8	
Sélection CCSO ou CPS			x	
Championnat du Monde senior individuel		1 à 8	9 à 16	
Championnat du Monde senior équipe	<i>4 cavaliers</i>	1 à 4	5 à 8	
Championnat d'Europe senior individuel		1 à 3	4 à 8	9 à 30
Championnat d'Europe senior Equipe	<i>4 cavaliers</i>	1	2 à 3	4 à 6
CC15*-L		1	2 à 3	1er tiers des partants
CC14*-L / CCIO4*-L / CCIO4*-S individuel			1 à 3	1er tiers des partants
CCIO4*-L / CCIO4*-S équipe	<i>4 cavaliers</i>		1	1er tiers des partants
CC14*-S / Championnat du Monde Jeunes Chevaux				1 à 3
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers équipe				1 à 3
Championnat d'Europe Juniors individuel				1 à 8
Championnat d'Europe Juniors équipe	<i>4 cavaliers</i>			1 à 3

		ESPOIR (25 ans et moins)
CC14*-S / Championnat du Monde Jeunes Chevaux		4 à 8 (si 1er quart des partants)
Championnat d'Europe Jeunes cavalier individuel		Participation
Championnat d'Europe Jeunes cavalier équipe	<i>4 cavaliers</i>	Participation
Championnat d'Europe Juniors individuel		Participation
Championnat d'Europe Juniors équipe	<i>4 cavaliers</i>	Participation
Championnat d'Europe Poneys		Participation
Championnat de France Jeunes cavaliers		1er en individuel
Championnat de France Juniors		1er en individuel
Championnat de France As poney Elite		1er en individuel

Ces compétitions préparent la compétition de référence de l'année et participent à la sélection pour cette échéance. Elles correspondent parfaitement aux normes techniques des compétitions de référence.

NB : En individuel un classement est pris en compte aux conditions suivantes :

- 66% minimum au test de dressage,
- Sans faute aux obstacles sur le cross, 12 points maximum de temps dépassés,
- 8 points maximum au test de saut d'obstacles.

Les performances ci-dessus sont des performances indicatives qui n'impliquent pas l'accès automatique sur la liste SHN ou CN ou CE. La Direction Technique Nationale peut intégrer les cavaliers dont la progression laisse présager un avenir international au plus haut niveau.

Le collectif national sera composé de sportifs faisant partie de la longue liste du sélectionneur national arrêtée à la date du 1er Décembre.

Pourront intégrer le collectif national et le collectif espoir de jeunes sportifs intégrés par la DTN dans le programme d'accession haut niveau jeunes.

Dates d'inscription (année suivant la performance) :

Elite : 01/01/2027 au 31/12/2028

Senior et Relève : 01/01/2027 au 31/12/2027

Espoir et collectif National : 01/01/2027 au 31/12/2027

La réinscription sur les listes SHN pourra être remise en cause dès lors que le suivi médical réglementaire n'aura pas été effectué.